

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 24/002/2008 – ÉFAI  
7 janvier 2008

**Action complémentaire sur l'AU 333/07 (MDE 24/045/2007 du 17 décembre 2007) et sa mise à jour (MDE 24/046/2007, 18 décembre 2007) – Détention au secret / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Prisonniers d'opinion présumés**

**SYRIE**

**Fedaa al Horani (f), 51 ans, médecin**

**Akram al Bunni (h), 51 ans, ancien prisonnier d'opinion, écrivain et analyste politique**

**Ahmad Tomeh (h), 51 ans, dentiste**

**Jabr al Shoufi (h), 60 ans, professeur de littérature arabe**

**Ali al Abdullah (h), 57 ans, ancien prisonnier d'opinion et journaliste**

**Walid al Bunni (h), 43 ans, ancien prisonnier d'opinion, médecin (aucun lien de parenté avec Akram et Anwar al Bunni)**

**Yasser al Eiti (h), 39 ans, médecin et poète**

**Nouvelle personne menacée : Fayez Sarah (h), 58 ans, écrivain et journaliste**

---

Fayez Sarah, écrivain et partisan pacifique de la réforme en Syrie, a été arrêté le 3 janvier 2008 et serait actuellement détenu au secret sans inculpation dans les locaux d'Al Amn al Dawla (Sûreté de l'État) à Damas. Sa détention porte à 8 le nombre de militants politiques arrêtés récemment et privés de liberté par la Sûreté de l'État. Ils risquent de subir des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. L'organisation pense qu'ils sont probablement détenus pour des raisons d'opinion, car ils n'ont fait qu'exercer de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression et d'association.

Comme les sept autres militants arrêtés entre le 9 et le 17 décembre 2007, Fayez Sarah avait participé, le 1<sup>er</sup> décembre 2007, à une réunion de la Déclaration de Damas pour le changement national démocratique, un des principaux groupements en faveur de la démocratie. Il s'agit d'une organisation interdite regroupant plusieurs mouvements d'opposition et de lutte pour la démocratie en Syrie.

On pense que Fayez Sarah a été arrêté pour avoir pris la défense des membres de cette organisation encore détenus et dénoncé la campagne d'arrestations récemment lancée par les autorités syriennes lors d'une émission de télévision diffusée le 1<sup>er</sup> janvier. Plus de 40 membres du groupe ont été appréhendés au total, 33 ayant été libérés au bout de quelques jours. À la connaissance d'Amnesty International, aucune charge n'a été retenue contre les personnes libérées ou celles maintenues en détention.

Walid al Bunni, Yasser al Eiti, Fedaa al Horani, Akram al Bunni, Ahmad Tomeh, Jabr al Shoufi, Ali al Abdullah et Fayez Sarah sont toujours détenus, pour des raisons qui demeurent incertaines. Les autorités syriennes n'ont pas indiqué le motif de leur maintien en détention. Amnesty International craint d'autant plus que ces prisonniers ne soient victimes de torture ou d'autres mauvais traitements qu'ils n'ont, semble-t-il, pas été autorisés à consulter un avocat ni à contacter leurs proches.

Écrivain et journaliste, Fayez Sarah écrit dans un certain nombre de journaux et magazines arabes connus, notamment as-Safir, Al Hayat et Al Arab al Youm. Il fait également partie des Comités pour le renouveau de la société civile, un réseau clandestin de personnes favorables à la réforme, qui débattent de questions liées à la politique et aux droits humains. Selon certaines informations, il souffre d'un dysfonctionnement de la glande thyroïde qui requiert des soins médicaux et une surveillance constante.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Fayez Sarah, le 3 janvier 2008 ;
- dites-vous préoccupé par le maintien en détention au secret de Fedaa al Horani, Akram al Bunni, Ahmad Tomeh, Jabr al Shoufi, Ali al Abdullah, Walid al Bunni, Yasser al Eiti et Fayez Sarah, d'autant plus que celui-ci semble lié au fait que ces personnes ont exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'aucun de ces huit détenus ne soit torturé ni victime d'autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il leur soit immédiatement permis de recevoir la visite de leurs proches, de consulter un avocat et de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- demandez la libération immédiate et inconditionnelle de ces hommes s'ils sont détenus uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions, auquel cas il s'agit de prisonniers d'opinion, à moins qu'ils ne soient jugés dans un délai raisonnable et conformément aux normes d'équité des procès pour des infractions dûment reconnues par la loi.

**APPELS À :**

Président de la République :

His Excellency Bashar al-Assad  
Presidential Palace  
al-Rashid Street

Damas, République arabe syrienne

**Fax : + 963 11 332 3410**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,**

Ministre de la Défense :

His Excellency General Hassan Ali Turkmani  
Ministry of Defence  
Omayyad Square

Damas, République arabe syrienne

**Fax : +963 11 223 7842**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

Ministre de la Justice :

His Excellency Muhammad al-Ghafari  
Ministry of Justice  
Al-Nasr Street, Damas, République arabe syrienne

**Fax : +963 11 666 2460**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu'allim  
Ministry of Foreign Affairs  
al-Rashid Street

Damas, République arabe syrienne

**Fax : + 963 11 3327620**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES** aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 18 FÉVRIER 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.